



CINQ ÉMISSIONS SPÉCIALES AVEC LA VIE Les 7, 8, 11, 12 et 13 décembre, à 12h30, retrouvez

l'enquête « La révolution du partage » dans *Carnets de campagne*, de Philippe Bertrand, coprésentée par Laurent Grzybowski, journaliste à *La Vie* chargé des questions sociales.



LA RÉVOLUTION, C'EST LE PARTAGE !

L'économie collaborative promeut un mode de développement plus convivial et écologique. Pour réduire le gaspillage et vaincre l'exclusion, le changement est en marche.

JACQUES PIGNON/DALAMPOUR/LA VIE



2008 la crise économique mondiale fait l'effet d'un détonateur sur Marc et Nathanaël, deux copains d'enfance qui prennent conscience que notre monde tourne mal et qu'ils ont aussi leur part de responsabilité dans le système. Ils partent aux quatre coins de la planète, caméra au poing, à la rencontre d'hommes et de femmes de cultures différentes qui proposent d'autres possibles. En janvier 2015, la sortie de leur documentaire *En quête de sens* – autoproduit et autodistribué – fait événement. Face à la course au profit, à l'individualisme grandissant, à la disparition des ressources naturelles, ils révèlent l'émergence de systèmes de production, de consommation, de partage des biens, imaginés par des communautés d'habitants qui conjuguent les mots partage, échanges, prêts, dons, récip, respect de la création... Les lignes bougent aussi dans nos entourages, comme nous le montre ce dossier réalisé en partenariat avec France Inter. À condition d'être régulées, ces initiatives collaboratives ont beaucoup à nous apprendre sur nos rapports aux autres, aux plus fragiles, et sur ces conversions d'entreprises, pour beaucoup écologiques. Habitats partagés, choix d'ouvrir son appartement à des inconnus, développement de Blabla car... Même mon coiffeur, qui prépare sa reconversion, fréquente désormais un fablab où il trouve des outils et des savoir-faire partagés... Le phénomène est contagieux !



VÉRONIQUE DURAND
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA RÉDACTION, V.DURAND@LAVIE.FR

Crise financière mondiale, flambée du prix des énergies fossiles, explosion de la spéculation immobilière, ghettoïsation urbaine, réchauffement climatique, crise du logement, montée des individualismes, développement de la précarité... La crise du capitalisme libéral fait la une des médias. Nous la subissons au quotidien. Elle nous oblige à inventer et à innover dans de nombreux domaines, dans notre intimité comme dans la vie collective. Dans ce contexte, de plus en plus de citoyens, d'associations et d'entreprises issues de l'économie sociale et solidaire s'engagent dans une nouvelle économie du partage, appelée aussi « économie collaborative ».

Des relations plus conviviales

Cette économie qui vise à produire de la valeur en commun repose sur de nouvelles formes d'échanges et d'organisation du travail. Elle s'appuie sur la

mutualisation des biens, des espaces, des outils et des savoirs partagés. Plus horizontale que verticale, son organisation se fonde sur des réseaux de citoyens, grâce à la médiation de plateformes internet ou des échanges de pair à pair. Fondée sur l'échange et sur la solidarité, elle est en train de révolutionner nos façons de produire, de consommer, de se loger et de voyager. Alors qu'un Français sur deux utilise le site de vente en ligne le Bon Coin, ils sont aussi de plus en plus nombreux à utiliser les services de Blablacar (pour se déplacer) ou d'Airbnb (pour se loger). L'engouement pour ces sites amène à penser que cette économie a conquis les cœurs et les esprits des consommateurs hexagonaux.

Son essor est dû à l'utilisation des nouvelles technologies permettant d'améliorer la créativité collective et la productivité. Il répond également au désir de pratiques écologiques et de relations plus conviviales, comme le montrent les cinq associations

ou entreprises sociales mises en avant dans notre enquête, dans des secteurs aussi différents que l'habitat, l'urbanisme, les transports ou le partage des objets de consommation, des savoirs, des compétences et des services.

La gratuité pour principe

Après avoir travaillé pendant 15 ans dans l'informatique, Sébastien Falque a rejoint le mouvement il y a trois ans, en créant avec un de ses amis une plateforme collaborative, Sharevoisins (du verbe anglais *to share*, « partager »). « Je voulais changer d'air, j'en avais marre d'être rivé toute la journée à mon ordinateur et de ne pas voir le sens de mon travail », confie cet ingénieur de 40 ans. Son objectif : créer du lien social en offrant la possibilité à chacun d'échanger des objets du quotidien avec ses voisins

de quartier, d'immeuble ou même de palier. « Plus besoin d'acheter, notre site permet d'emprunter et surtout de partager une vie de quartier. Cela conduit à faire des économies, mais aussi à mettre en pratique des principes simples de décroissance et de développement durable. » La liste des objets proposés à l'emprunt est ouverte : de l'outil de bricolage, à l'appareil électroménager, en passant par le matériel de jardin. Avec un principe intangible : la gratuité.

« Dans un contexte économique et social difficile, et plus particulièrement en milieu urbain, les réflexes d'entraide et de solidarité entre voisins se font de plus en plus rares, ce qui a comme effet d'affaiblir le lien social de proximité et de renforcer la solitude, constate Sébastien Falque. En créant Sharevoisins, nous avons voulu faciliter, grâce au numérique, la rencontre des

citoyens ayant un besoin occasionnel et de ceux qui sont prêts à leur rendre service en leur prêtant des objets ou en leur donnant un coup de main. » Un pari tenu si l'on en juge par le succès de cette nouvelle plateforme qui compte déjà 35000 adhérents dans toute la France.

« L'auto-partage, une manière de préparer l'avenir »

« Il y a trop de voitures dans nos villes. Cela provoque non seulement du stress, lié aux problèmes de circulation et de stationnement, mais aussi une pollution dangereuse en termes de santé publique. Présent dans une quinzaine de villes en France, notre réseau coopératif d'auto-partage Citiz permet à des usagers qui n'ont pas de véhicule d'en emprunter un facilement, pour un coût très modique : entre 8 € et 16 € mensuels. La réservation peut se faire à la dernière minute pour une période d'une heure maximum. Cette souplesse doit inciter les propriétaires à laisser leur voiture au garage. À Marseille, nous disposons d'une centaine de véhicules hybrides (électrique et essence) répartis dans 35 stations situées dans le centre-ville. En pleine expansion, notre activité est une manière de préparer l'avenir. »

JULIE HERVÉ, DIRECTRICE DE L'AGENCE CITIZ, À MARSEILLE (13)



BENJAMIN BÉCHET POUR LA VIE

Glossaire

L'économie circulaire désigne un système d'échange et de production visant à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources. Cela implique notamment de recycler les déchets, mais aussi de travailler en amont – lors de la fabrication – à augmenter la durée de vie des produits ou à faciliter leur maintenance.

L'économie collaborative implique la production de biens et de services en commun, grâce à une organisation horizontale facilitée par Internet. Elle repose sur une structure très pyramidale pilotée par un gestionnaire d'information unique qui accrédite les collaborateurs.

L'économie du partage (ou de pair à pair) désigne des communautés de coproduction au sein desquelles les individus s'auto-organisent pour produire un bien commun. Ainsi, le coût d'un trajet en covoiturage (sans intermédiaire) est partagé équitablement entre le chauffeur et ses passagers.



Is Yours: The Rise of Collaborative Consumption (« ce qui est à moi est à toi : la montée de la consommation collaborative »), l'Australienne Rachel Botsman, grande prêtresse de l'économie collaborative, voit dans le numérique l'occasion de donner du pouvoir d'agir (*empowerment*) au consommateur, après un demi-siècle de consommation de masse déresponsabilisée. Pour elle, partager des biens dont on a un usage sporadique (sa voiture, sa perceuse ou sa chambre d'amis), « c'est diminuer le nombre de ressources dormantes, encourager les logiques d'usage plutôt que de propriété, éviter la multiplication des achats, le gaspillage et, ce faisant, sortir des logiques d'hyperconsommation et participer au développement durable ».

Une économie du partage

En quelques années, cette économie naissante est devenue une galaxie dans laquelle on peut regrouper le partage des biens, le partage du lieu de travail (*coworking*), des outils de production collaborative (*Fablab*, *hackerspace*), du financement

participatif (*crowdfunding*) ou des moyens de consommer autrement, à travers des groupements d'achat (*Amap*) ou d'autres systèmes en réseau. Porteuse de nombreuses promesses, elle apparaît pour certains comme une solution durable vers une sortie de crise, pour d'autres comme un moyen de recréer du lien social ou d'ouvrir la voie à une économie plus « verte ».

Pourtant, à y regarder de plus près, les notions de « partage » ou de « collaboration » regroupent des modalités économiques très différentes. Le point commun est la mutualisation d'un bien, mais toutes les formules coexistent. Déployée essentiellement par des start-up, dont certaines se transforment en plateformes web géantes (par exemple, *Uber*), la consommation collaborative n'exclut pas des microentreprises commerciales ou des

structures proches de l'économie sociale et solidaire, telles que l'Accorderie. On y trouve aussi bien des pratiques de vente (site *Vinted*) que de dons (*Co-recyclage*), de prêt, de location ou de troc (*Trocmaison*). Elles peuvent s'inscrire dans une logique de proximité, comme *Sharevoisins*, ou de mondialisation culturelle, comme *Couchsurfing*, un service d'hébergement temporaire et gratuit, de personne à personne.

Lutter contre l'exclusion

Cette diversité des pratiques et des acteurs rend le phénomène difficile à cerner pour qui cherche à en mesurer l'importance et les effets. On peut l'appréhender à travers quatre grands domaines : la production-réparation, l'éducation, le financement et la consommation. Ce dernier secteur, le plus développé, est celui

qui a reçu jusqu'ici le plus d'attention de la part des médias. Lié à la mobilité (auto-partage, covoiturage, colivraison) ou à d'autres domaines de la vie quotidienne (logement, service à la personne, jardinage, bricolage, cours, garde d'enfant, etc.), c'est un champ très vaste qui concerne aussi les échanges de biens matériels entre particuliers. C'est ce que vivent au quotidien les membres des Accorderies, présentes dans une trentaine de villes en France (lire l'encadré p. 67). Ce système collaboratif d'échange de services entend « lutter contre la pauvreté, l'exclusion et l'isolement en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales ou de nationalités différentes ».

Les services échangés sont comptabilisés dans une banque de temps, sur la base du temps réel passé. « Une heure de cours de guitare vaut une heure de ménage », explique Marine Bouvier, coordinatrice salariée de l'Accorderie d'Annecy. À 28 ans, cette ancienne élève de Sciences Po n'a pas choisi de travailler dans cette association par hasard. « J'ai vraiment l'impression d'être utile et de contribuer à créer des liens forts entre les gens. Et puis, je rencontre des personnes formidables, bourrées de talents, prêtes à les partager avec d'autres, c'est génial ! » Sur les 500 membres que compte l'association sur Annecy, une centaine est vraiment active. « Mais l'offre de services est toujours supérieure à la demande, ce qui est le signe d'une belle vitalité ! »

Donner ou échanger

Du côté des objets, les mairies, associations caritatives ou autres collectifs développent des lieux dédiés aux échanges gratuits, tels que les « arbres », « armoires » ou « passages » à livres. Il s'agit de boîtes creusées dans des troncs d'arbres ou encore des meubles posés dans l'espace public ou dans tout lieu destiné à accueillir les livres que les gens ne souhaitent plus conserver. Le principe de « l'arbre à livres » fait écho à celui d'une bibliothèque, mais sa particularité est d'être implanté dans la rue, ouvert et en autogestion. Les gens sont libres de prendre les ouvrages, de les déposer, de les lire sur place, de les garder ou de les reposer afin de les faire circuler et de leur offrir une seconde vie.

Dans le même esprit, les *give box* (« boîtes à donner »), installées elles aussi dans l'espace public, permettent le don

ou l'échange gratuit d'objets, que ce soit des vêtements, des chaussures, des petits meubles ou des appareils électroniques. Pour que les riverains jouent le jeu et utilisent la *give box* pour faire circuler des objets, il est nécessaire qu'ils en comprennent le sens et ce qu'il est permis de faire avec : prendre et déposer. Le don sans contrepartie n'étant pas une norme sociale encore largement répandue, certaines personnes peuvent avoir des réticences à l'utiliser. Elles doivent alors se l'approprier, lui trouver un intérêt, la respecter pour ne pas la considérer comme une poubelle.

Précurseur, l'auto-partage

L'une des promesses de la consommation collaborative régulièrement mises en avant est la réduction de l'empreinte écologique de notre consommation. L'intuition est la suivante : nous sommes aujourd'hui entourés de biens que nous sous-utilisons, à l'image de la perceuse, employée seulement quelques minutes tout au long de sa vie, du Smartphone oublié au fond d'un tiroir ou de la voiture qui passe 90 % de son temps sur une place de stationnement et qui, quand elle roule, ne transporte souvent qu'une seule personne. D'où le développement rapide de « l'auto-partage ». Leader sur le marché, le réseau *Citiz* propose ainsi un millier de véhicules en libre service dans 90 villes en France. Les utilisateurs accèdent 24 heures sur 24 à la voiture de leur choix, de la citadine à la familiale, pour une heure, un jour ou plus, si affinités.

« Un véhicule partagé, c'est neuf voitures individuelles en moins ! », se réjouit Julie Hervé, directrice de l'agence *Citiz* à Marseille, s'appuyant sur les résultats d'une étude réalisée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (*Ademe*). Avec sa flotte d'une centaine de véhicules hybrides, la coopérative marseillaise ne cesse de rallier de nouveaux usagers. « Les gens ne le savent pas, mais nous sommes des précurseurs : les voitures particulières vont progressivement disparaître de nos centres-villes, avant d'être totalement interdites... »

Bien moins onéreux qu'un véhicule personnel, l'auto-partage *Citiz* est facturé à l'usage, selon la durée et les kilomètres parcourus : à partir de 2 € par heure et 35 centimes du kilomètre, assurance et

« La ville n'est plus un espace subi, mais un lieu choisi »

» « À Humanité, les ateliers « living lab » permettent aux habitants de prendre la parole et d'imaginer des actions susceptibles d'améliorer la vie de ce nouveau quartier, qui s'étend sur 15 hectares, et d'assurer un véritable vivre ensemble où chacun puisse avoir sa place. Dans ces ateliers, tous ont la parole, étudiants, jeunes couples, retraités, personnes en situation de handicap. Du coup, la ville n'est plus un espace subi, mais un lieu choisi où les habitants se sentent coresponsables de leur bien-être. »

STÉPHANE SOYEZ, DIRECTEUR DES ATELIERS HUMANITÉ, À LILLE (59)

carburant compris. Cette solution s'avère particulièrement intéressante pour les personnes qui parcourent moins de 10000 km par an et n'ont pas besoin de la voiture pour un trajet récurrent quotidien, domicile-travail. « La pratique de l'auto-partage incite les usagers à recourir à des modes de déplacement plus économes en énergie, moins polluants et moins émetteurs de gaz à effet de serre », affirme Julie Hervé. Les études le prouvent : en devenant « auto-partageurs », les utilisateurs modifient leurs comportements. Ils réduisent de trois quarts leurs déplacements quotidiens en voiture et recourent davantage aux transports en commun, au vélo ou à la marche.

Novateur, Humanicité

Partager la voiture, c'est aussi une manière de partager la ville, reflet de notre société. La diversité des origines, des milieux sociaux et des générations qui la peuplent fait d'elle un espace hété-

rogène par excellence. Tout à la fois lieux de vie, de travail et de loisirs, les cités du XXI^e siècle doivent se réinventer pour permettre à leurs habitants de mieux vivre ensemble et pour répondre aux défis des métropoles de demain. C'est dans cet esprit qu'a été lancé il y a 10 ans, dans le Nord, le projet Humanicité. Construit *ex nihilo* sur les communes de Lomme et Capinghem, ce nouveau quartier de 15 ha entre ville et campagne a été impulsé par l'Université catholique de Lille. Des logements, des commerces et des services, mais aussi un hôpital, une résidence étudiante, une école de formation aux métiers de santé et une maison d'accueil cogérée par le diocèse et des religieuses.

« Nous avons fait d'Humanicité un lieu d'expérimentation in vivo, avec une question centrale : quelle place accorder dans la ville aux personnes les plus fragiles ? », explique Stéphane Soyez, directeur des ateliers *living-lab* mis en place pour

PROLONGEZ CES PAGES 

RCF RADIO **Bien vivre Solidarité sur RCF le jeudi 7 décembre, à 12h 50.**

Avec Véronique Durand, en direct, au micro de Vincent Belotti dans les *Bonnes Ondes*. Fréquences RCF au 04 72 38 62 10 ou sur www.rcf.fr

accompagner le projet. « C'est un laboratoire dans lequel on expérimente grandeur nature des choses nouvelles, comme le vivre-ensemble, l'attention aux publics fragilisés, la mixité des fonctions et des populations. » Une mixité qui se retrouve également à l'échelle de chaque îlot. L'un d'eux comporte ainsi des logements haut de gamme, des logements sociaux, d'autres en Ehpad pour moitié réservés aux personnes sourdes et malentendantes. Les habitants sont invités à échanger à l'occasion d'événements collectifs, comme la fête des Voisins, tandis qu'un journal de quartier permet de faire le lien entre les usagers. Pour

améliorer la vie de leur quartier, les habitants réunis au sein des *living-labs* ont déjà suggéré de créer des jardins partagés, éducatifs ou thérapeutiques, des composts collectifs et un salon du livre. C'est une aventure au long cours. Les premiers îlots sont sortis de terre en 2009, les derniers sont prévus à l'horizon 2020. À terme, le quartier comptera 900 logements, 2200 habitants et un millier d'étudiants.

Solidaire, le Village vertical

Cette expérience de quartier partagé se vit autrement, mais d'une manière tout aussi originale, à Villeurbanne, dans la périphérie de Lyon. Imaginez un immeuble collectif comprenant 14 logements basse consommation, avec un système de location fondé sur l'adhésion à une coopérative qui encaisse les loyers et assume le rôle de syndic. Chacun étant libre de partir et de vendre ses parts de coopérateur à son successeur, sans encaisser de plus-value... Bienvenue dans ce qu'il est convenu d'appeler le Village vertical ! Lancée en 2005, cette coopérative d'habitants est devenue au fil des années un véritable laboratoire d'écologie urbaine.

Fruit d'une longue gestation, le Village vertical a été inauguré en juin 2013, avec quatre couples, au départ. Depuis, 14 ménages travaillent ensemble à l'avancée du projet, dont trois jeunes en insertion sociale. Les « villageois » disposent chacun d'un logement dans cet immeuble écologique conçu avec des espaces communs : cuisine collective (en plus des cuisines familiales), salle de réunion, espace ludique, buanderie, jardin partagé et quatre chambres

TROIS QUESTIONS À...
VALÉRIE PEUGEOT,
prospectiviste



« L'économie collaborative doit être mieux régulée »

LA VIE. Faut-il parler d'économie « du partage » ou « collaborative » ?

VALÉRIE PEUGEOT. Les pionniers de cette nouvelle économie espéraient réconcilier marché et transition écologique par une mutualisation des usages des biens. Quelques années plus tard, on a vu s'imposer un capitalisme de plateforme avec des services comme Airbnb et Uber qui ont eu des effets collatéraux considérables : envol du prix de l'immobilier dans les centres touristiques, développement du travail précaire, etc. Ainsi, « l'économie du partage », expression chargée moralement, s'est effacée au profit de « l'économie collaborative », plus proche de la réalité.

S'agit-il, selon vous, d'un mouvement de fond ou d'une mode passagère ?

V.P. Aujourd'hui, les acteurs publics commencent à réguler les grandes plateformes collaboratives, voire à les interdire, comme la ville de Londres qui a récemment banni Uber de ses rues. Ces encadrements sont nécessaires. Ils ouvrent un espace pour des approches authentiquement collaboratives, à l'initiative des États ou en mode auto-organisé.

En quoi la révolution numérique change-t-elle nos modes de production et de consommation ?

V.P. Ce n'est pas le numérique seul qui les modifie, mais la manière dont les différents acteurs sociaux et économiques s'en emparent ! Au risque d'influer pour le meilleur comme pour le pire. Au travail, cela peut être un facteur d'accélération et de stress ou, au contraire, faciliter un engagement plus collaboratif et horizontal. Côté consommation, le numérique peut faciliter les circuits courts et la revente de biens de seconde main plutôt qu'inciter à la consommation intensive par le biais d'une publicité en ligne de plus en plus personnalisée.

INTERVIEW L.G.



« Le partage des services, une nouvelle richesse »

« Dans une société de consommation où tout est axé sur le profit et la marchandisation des biens et des services, le réseau des Accorderies offre un système collaboratif d'échange entre les habitants d'un même territoire. Les membres, appelés les « accordeurs », mettent à la disposition les uns des autres leurs compétences et leur savoir-faire, sous la forme d'offres de services : des conseils pour cuisiner, la restauration des meubles, l'apprentissage des sports, des cours de musique ou des séances de bricolage. Tous les services sont mis sur un pied d'égalité. Ce système alternatif repose sur la création d'une nouvelle forme de richesse, collective, qui s'appuie sur le potentiel des membres de toute la communauté. »

MARINE BOUVIER, COORDINATRICE SALARIÉE DE L'ACCORDERIE, À ANNECY (74)